Chéquier Déclic

publié le 22/09/2016

Descriptif :

Le département va distribuer des chéquiers Déclic (valeur 3x10€) à l'ensemble des élèves de 3° des collèges de la Vienne !

Le département va distribuer des chéquiers Déclic (valeur 3x10€) à l'ensemble des élèves de 3° des collèges de la Vienne !

Les modalités d'attribution sont expliquées en détail sur le site de La vienne, à la page suivante :
http://www.lavienne86.fr/822-le-chequier-declic.htm

Remarque, il est demandé un certificat de scolarité pour justifier de son appartenance à un collège.

En résumé, qu'est-ce que le chéquier Déclic ?
Le chéquier « Déclic Le bon plan jeunes" est personnel et nominatif, seul un élève de 3e de la Vienne peut commander un chéquier.

Il se compose de 3 chèques de 10 euros chacun :

- 2 chèques sont destinés à contribuer à une adhésion à une association culturelle ou sportive, ou bien à participer à un stage.
- Le 3ème chèque vous permettra d'acheter un livre dans l'une des librairies du département.

Vous y trouverez également 3 bons de réduction à utiliser auprès des partenaires participant à l'opération.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.